



Canadian Labour Congress
Congrès du travail du Canada

www.canadianlabour.ca www.congresdutravail.ca



La présente est l'une de quatre fiches d'information s'inspirant de **GREEN, DECENT AND PUBLIC** (Verte, décente et publique), rapport produit par le Congrès du travail du Canada et le Conseil des Canadiens. Ces fiches sont destinées à informer les gens et à engager des actions en vue de la création d'emplois verts au Canada. Consultez la section « **PASSEZ À L'ACTION!** ».

1. Possibilité que présentent les crises : créer des emplois verts décents **2. Potentiel de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables** **3. Exemples de propriété publique et communautaire** **4. Avantages de la propriété publique et communautaire**

1. POSSIBILITÉ QUE PRÉSENTENT LES CRISES : CRÉER DES EMPLOIS VERTS DÉCENTS

Le Canada et le monde entier doivent régler la crise climatique, qui est le problème le plus pressant de notre époque. Au taux actuel de consommation de combustibles fossiles, la hausse de la température moyenne du globe aura des effets nuisibles dans le monde entier au cours du prochain siècle. De plus, nous devons faire face à une crise économique mondiale qui nécessite la prise de mesures décisives. Le Canada n'est pas à l'abri : les familles et les communautés canadiennes ont besoin d'une création et d'une protection d'emplois décents.

Il y a un mouvement à large assise et grandissant en vue de la reconnaissance des possibilités que présentent les crises. Ce mouvement indique que la réduction des émissions et le règlement de la crise climatique sont des facteurs d'une création d'emplois décents remettant fondamentalement en question les régimes antérieurs consistant à opposer l'emploi ou l'économie à la protection de l'environnement.

QU'EST-CE QU'UN EMPLOI VERT?

Un emploi vert est tout emploi qui permet d'écologiser notre économie. Il y a trois principaux secteurs dans lesquels des emplois verts peuvent être créés : l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, les transports en commun et les trains à grande vitesse, et les énergies renouvelables.

LA CRÉATION D'EMPLOIS VERTS AU CANADA

On pourrait soutenir que l'investissement dans tout type d'infrastructure et toute forme d'énergie crée des emplois. Toutefois, l'investissement dans l'infrastructure « verte », y compris l'expansion du recours aux énergies renouvelables et l'accroissement de l'efficacité énergétique, crée plus d'emploi net par dollar que l'investissement dans les industries traditionnelles des combustibles fossiles, les réductions d'impôt ou l'investissement dans la stimulation des dépenses de consommation. En fait, l'investissement moyen dans les énergies renouvelables crée quatre fois plus d'emplois que l'injection de la même somme dans l'économie des combustibles fossiles.¹

Les investissements dans l'infrastructure verte – et particulièrement ceux dans l'amélioration du rendement énergétique et les transports en commun – comportent une forte concentration de main-d'œuvre et créent beaucoup plus d'emplois que la réduction des impôts des particuliers ou des sociétés.

LE SAVIEZ-VOUS?

LE CANADA ACCUSE BEAUCOUP DE RETARD PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS DANS LE DOMAINE DES ÉNERGIES VERTES. SELON L'ANALYSE DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES DE 2010 DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS À LAQUELLE A PROCÉDÉ LE PEMBINA INSTITUTE, LES ÉTATS-UNIS CONSACRERONT PRÈS DE 18 FOIS PLUS D'ARGENT QUE LE CANADA, PAR HABITANT, AUX PROGRAMMES ET PROJETS AYANT TRAIT AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET PLUS DE 8 FOIS À CEUX QUI ONT TRAIT À L'ÉNERGIE PROPRE.² SI LE CANADA DÉPENSAIT AUTANT QUE LES ÉTATS-UNIS PAR HABITANT, IL AURAIT AFFECTÉ 11 MILLIARDS DE DOLLARS DE PLUS.³

COMMENT POUVONS-NOUS CRÉER ENCORE PLUS D'EMPLOIS? EN ACHETANT DES BIENS ET SERVICES CANADIENS!

Les avantages économiques sont encore plus importants quand les investissements dans l'infrastructure verte comportent des exigences d'achat de biens et services canadiens. Par exemple, l'exigence d'achat d'acier canadien pour fabriquer des éoliennes au Canada maintient plus d'emplois et aide à accroître la résistance de l'économie canadienne.

PASSEZ À L'ACTION! : QUE ÇA RESTE PUBLIC! DES EMPLOIS VERTS DÈS MAINTENANT!

Parlez à votre conseillère ou conseiller municipal :

Votre municipalité écologise-t-elle ses bâtiments? A-t-elle un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique? Est-il axé sur les ménages à faible revenu? Projette-t-elle de se doter de moyens de production d'énergie renouvelable?

Parlez à la personne qui vous représente au palier

provincial : Quels sont les projets provinciaux de réduction de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et d'expansion de la propriété et du contrôle publics et communautaires des moyens de production d'énergie renouvelable? Y a-t-il un programme provincial d'amélioration de l'efficacité énergétique?

Parlez à la personne qui vous représente au palier

fédéral : Est-elle en faveur de l'adoption d'un plan national de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'un programme national visant à aider les municipalités à accroître l'efficacité énergétique? Comment va-t-elle voir à ce que le gouvernement fédéral cesse de subventionner l'exploitation des combustibles fossiles, adopte des normes rigoureuses en matière d'efficacité énergétique et apporte une aide financière aux projets de production d'énergie renouvelable de propriété publique et communautaire?

Conseil : Le rapport Green, Decent and Public comprend des recommandations dont la mise en œuvre améliorera l'efficacité énergétique et favorisera la propriété publique et communautaire. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet ou pour lire le texte intégral du rapport Green, Decent and Public, veuillez vous rendre au site Web du Conseil des Canadiens à l'adresse www.canadians.org/GDPReport ou à celui du Congrès du travail du Canada à l'adresse www.congresdutravail.ca.

NOTE: Les références pour cette fiche d'informations sont accessibles au lien suivant : www.canadians.org/GDPReport

LE SAVIEZ-VOUS? LA LOI SUR L'ÉNERGIE VERTE DE L'ONTARIO COMPREND DES PRESCRIPTIONS RELATIVES À LA TENEUR EN ÉLÉMENTS LOCAUX

LA LOI SUR L'ÉNERGIE VERTE DONNE AUX PRODUCTEURS D'ÉNERGIE LE DROIT DE SE RACCORDER AU RÉSEAU ET LEUR GARANTIT DES TARIFS D'ACHAT À LONG TERME QUI SONT PLUS ÉLEVÉS QUE CEUX DU MARCHÉ À L'ÉGARD DE DIFFÉRENTES FORMES D'ÉNERGIE RENOUELABLE TELLES QUE LES ÉNERGIES ÉOLIENNE ET SOLAIRE. CES PRODUCTEURS PEUVENT ÊTRE PUBLICS, PRIVÉS OU COMMUNAUTAIRES. POUR AVOIR DROIT À CES TARIFS, LES PRODUCTEURS DOIVENT VOIR À CE QU'AU MOINS 25% DES COÛTS DES PROJETS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET 50 % DES COÛTS DES GRANDS PROJETS D'ÉNERGIE SOLAIRE SERVENT À ACHETER DES ÉLÉMENTS CANADIENS. LA PRESCRIPTION RELATIVE AUX PROJETS D'ÉNERGIE SOLAIRE AUGMENTERA LE 1ER JANVIER 2011 ET CELLE QUI A TRAIT AUX PROJETS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AUGMENTERA LE 1ER JANVIER 2012.

LES RÈGLES SONT EFFICACES. LA MULTINATIONALE INDIENNE HHV SOLAR ET SOLAR BANCORP INC. DU CANADA ONT DÉCIDÉ DE CRÉER LE PREMIER ÉTABLISSEMENT DE FABRICATION DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA COMMUNAUTÉ À ÉCONOMIE DÉPRIMÉE DE WINDSOR (ONTARIO). LE CONSEIL MUNICIPAL DE WINDSOR A AFFECTÉ 4 MILLIONS DE DOLLARS POUR STIMULER LA RÉALISATION DU PROJET CONJOINT SUR SON TERRITOIRE ET IL AIDERA LES ENTREPRISES, LES MUNICIPALITÉS ET LES AUTRES ENTITÉS CHERCHANT À APPORTER DE L'ÉNERGIE SOLAIRE AU RÉSEAU À RESPECTER LEUR CONTINGENT D'ÉLÉMENTS LOCAUX. LA COENTREPRISE ENGAGERA 200 ASSEMBLEURS ET INGÉNIEURS DE LA COMMUNAUTÉ.

PROJET DU MAIRE POUR LE RENOUVELLEMENT DES TOURS DE TORONTO

TORONTO EST UNE VILLE DE TOURS. IL Y A PLUS DE 1 000 TOURS D'HABITATION À TORONTO. EN FAIT, DE 1950 AU DÉBUT DES ANNÉES 1970, LES TOURS D'HABITATION ONT ÉTÉ LE TYPE DE BÂTIMENT LE PLUS POPULAIRE. AUJOURD'HUI, CES TOURS EN DALLES DE BÉTON SONT VIEILLES ET INEFFICACES. DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT, LES TOURS SERONT COUVERTES D'UN REVÊTEMENT EXTÉRIEUR QUI EN ACCROÎTRA L'EFFICACITÉ, LES TOURS RAPPROCHÉES SONT RACCORDÉES AUX FINS D'UNE PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ GRÂCE À DES TOITS VERTS, À DES ÉOLIENNES, À DES CHAUFFE-EAU SOLAIRES ET À LA COGÉNÉRATION. LE PLAN CRÉE DES EMPLOIS VERTS LOCAUX, AMÉLIORE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTES ET HABITANTS, RÉDUIT LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE 15% DANS LES TOURS EN DALLES DE BÉTON ET RÉDUIT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.